



**VILLE DE
SAINT-GEORGES**

**RAPPORT sur la
SITUATION FINANCIÈRE
DE VILLE DE SAINT-GEORGES**

**Présenté par : M. Roger Carette, maire
Le 10 novembre 2008**



Le 10 novembre 2008

RAPPORT sur la SITUATION FINANCIÈRE DE VILLE DE SAINT-GEORGES

À valeur de prologue

Contribuables,
Citoyennes et citoyens,
Collègues du Conseil de Ville de Saint-Georges,

Voilà plus de cinquante analyses financières préalables à des budgets annuels qu'il m'a été donné de préparer soit aux secteurs municipal, scolaire ou parapublic; jamais je n'ai eu à le faire dans un contexte d'un aussi sévère ralentissement économique déjà presque mondial et dont on peut appréhender qu'il sera bientôt chez nous.

Ce contexte m'inspire d'innover en introduisant ce « rapport annuel 2008 sur la situation financière de notre ville » par quelques constats d'évidence ou de spéculation :

- les institutions financières canadiennes sont de plus en plus frileuses;
- les croissances économiques prévues au Québec en 2008 : 0.8 % et 2009 : 0.6 % après avoir été de 3 % en 2007;
- les transactions de vente/achat de crédits par cartes s'avèrent désastreuses;
- nos croissances de PIB québécois sont encore dues pour plus de 50 % à nos exportations (maintenant très précarisées);
- le spectre d'une sévère récession est à l'horizon; nombreux observateurs l'appréhendent et l'annoncent;
- les effets pervers de la fluctuation de notre monnaie persistent;
- les voltiges du prix du pétrole et des matières premières continuent;
- les invasions de nos marchés domestiques et extérieurs, notre chute démographique et l'épouvantable « Politique des régions dites ressources » demeurent;
- les turbulences d'origine externe s'accroissent de pressions (d'agressions) locales contre les minces réserves financières dont nous disposons;
- et encore...

Pour naviguer par gros temps il faut être debout (on voit plus haut, plus loin et plus clair qu'assis ou à plat ventre); le conseil municipal doit être sur le pont et tenir la roue du gouvernail, savoir où on veut aller et vouloir y aller ; la tiédeur de la côte est réservée à d'autres.

Nous devons manœuvrer avec une grande prudence et une sage audace pour résister aux agressions externes ou aux pressions internes de « tout un chacun » qui tolèrent tous mal les choix de l'essentiel ainsi que des réserves et qui s'accrochent peut-être mieux des emprunts ou des déficits.

Tout n'est pas noir; pour chacun des 10 indicateurs financiers retenus par le ministère des Affaires municipales et des Régions, notre administration obtient une cote supérieure à la moyenne des villes de notre groupe; nous avons quelques minces réserves réelles ; nos taxes et tarifs sont encore parmi les moins élevés chez les villes qui nous sont semblables bien que nous soyons reconnus 25^e meilleur milieu de vie au Canada (5^e au Québec); d'autre part, le gouvernement du Québec s'est engagé à consacrer 13 G\$ en 2009 et autant en 2010 aux infrastructures essentielles; nous avons le défi d'aller y chercher notre juste part pour nos contribuables et autres citoyens ces immobilisations essentielles pourraient être notre « bouclier » contre le dérapage économique.

Nous partagerons avec vous la responsabilité de choisir les dépenses d'opération ou d'immobilisation selon l'ordre prioritaire suivant :

- les essentielles
- les nécessaires
- les utiles
- les agréables

avec grande préoccupation de justice et d'équité.

Mes collègues du conseil municipal et moi nous nous sommes engagés dans ce sens.

Le maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Roger Carette', with a stylized flourish at the end.

Roger Carette
RC/lg



Le 10 novembre 2008

Contribuables,
Citoyennes et citoyens,
Collègues du Conseil de Ville de Saint-Georges,

Comme le prescrit la législation québécoise, je vous présente mon rapport sur la situation financière de Ville de Saint-Georges ;

Je traite des sept (7) points dont il est requis par la Loi que je vous informe :

- 1) Rapport des vérificateurs externes 2007;
- 2) États financiers au 31 décembre 2007;
- 3) Programme triennal d'investissements 2008 - 2010;
- 4) Indicateurs financiers préliminaires 2008;
- 5) Orientations générales du budget 2009;
- 6) Orientations générales du plan triennal 2009 - 2011;
- 7) Rémunération des élu(e)s municipaux.

Le maire,

Roger Carette
RC/lg

P. j.

1) RAPPORT DES VÉRIFICATEURS EXTERNES 2007

Le rapport des vérificateurs externes pour l'année se terminant le 31 décembre 2007 présenté pour la municipalité de Ville de Saint-Georges par la firme R.C.G.T., C.A. confirme que les états financiers consolidés représentent fidèlement la situation financière de celle-ci à tous les égards importants, incluant les résultats de ses opérations ainsi que l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

2) ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2007

2.1 RÉSULTATS D'EXERCICE

Les rapports indiquent que l'exercice terminé le 31 décembre 2007 s'est soldé par un excédent des recettes sur les dépenses de 4 817 135 \$.

2007	BUDGET	RÉALISATIONS	ÉCARTS
Ville de Saint-Georges			
Recettes	33 208 331 \$	35 343 283 \$	2 134 952 \$
Dépenses	33 208 331 \$	30 526 148 \$	2 682 183 \$
Écarts	<u>0</u>	<u>4 817 135 \$</u>	<u>4 817 135 \$</u>

L'augmentation des recettes s'explique principalement par des revenus supplémentaires de taxes et tarifications étant donné l'activité économique et financière. Par contre, une gestion saine et efficace a permis une diminution importante des dépenses.

2.2 ÉTAT DES SURPLUS ACCUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2007 (fonds d'administration)

Les états financiers de la municipalité indiquent les surplus accumulés suivants pour chacun des secteurs de notre nouvelle ville :

SECTEURS	31 DÉCEMBRE 2007
Ville de Saint-Georges / 2001	8 389 384 \$
Ville de Saint-Georges / 1990	39 375 \$
Municipalité Saint-Georges est	0 \$
Secteur Aubert-Gallion	0 \$
Secteur Saint-Jean-de-la-Lande	0 \$

2.3 DETTE À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2007

DETTE BRUTE (obligatoire)	42 500 850 \$
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME	36 856 451 \$

*Nous devons emprunter la participation du Québec dans les programmes d'infrastructures Canada-Québec pour un montant de 6 168 720 \$; celui-ci nous rembourse sur une période de 10 ans. Ce montant est inclus dans la somme de 42 500 820 \$.

SECTEURS	DETTE OBLIGATAIRE
Ville de Saint-Georges	
- Secteur Est	914 825 \$
- Secteur Ouest	310 399 \$
Ville de Saint-Georges / 1990	4 679 600 \$
Ville de Saint-Georges / 2001	12 264 823 \$
Municipalité Saint-Georges est	0 \$
Secteur Aubert-Gallion	384 908 \$*
Secteur Saint-Jean-de-la-Lande	975 875 \$
Mise à niveau – eau potable	22 970 420 \$
TOTAL	42 500 850 \$

L'endettement total net à long terme inclut la participation de la municipalité dans les dettes à long terme de la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud pour un montant de 3 417 571 \$; montant inclus dans le 36 856 451 \$.

* Dette sectorielle 47^e-48^e Rue

2.4 FONDS DE ROULEMENT

La ville regroupée /2001 ne dispose pas de fonds de roulement; c'est un choix.

2.5 FONDS RÉSERVÉ POUR PARCS ET TERRAINS DE JEUX

Le solde de ce fonds s'élevait à 381 675 \$ au 31 décembre 2007. Seule Ville de Saint-Georges disposait d'un tel fonds au moment du regroupement ; en 2008, nous avons acquis un terrain dans le quartier 5 pour y aménager un parc (210 000 \$).

2.6 SOLDE DISPONIBLE DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

Le solde de ce fonds s'élevait à 438 802 \$ au 31 décembre 2007 et est attribuable complètement à la Ville de Saint-Georges / 2001.

3) PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS 2008 – 2010

Ce programme triennal d'immobilisations votées comprenait des prévisions de dépenses totalisant 66 523 366 \$:

ANNÉE	INVESTISSEMENTS PROJÉTÉS
2008	31 467 713 \$
2009	17 889 028 \$
2010	17 166 625 \$
TOTAL	<u>66 523 366 \$</u>

*La grande majorité des projets autorisés par le Conseil en 2008 seront complétés ou en cours de réalisation à la fin de l'année. Le projet de modernisation de l'usine ainsi que certains projets d'extensions de services des promoteurs se finaliseront au cours de 2009.

Note 1 : Aussi, le conseil a accepté de faire des investissements supplémentaires pour un montant de 3 086 750 \$ dont les principaux sont :

Prolongements de services municipaux	1 026 750 \$*
Pavage supplémentaire	800 000 \$
Ajout d'éclairage – anciens secteurs regroupés	50 000 \$
Égout pluvial 194 à 197 ^e Rue	185 000 \$
Réfection toiture du Centre sportif Lacroix-Dutil – phase I	75 000 \$
Aménagement terrain de soccer	<u>1 000 000 \$</u>
TOTAL	<u>3 086 750 \$</u>

* Autorisés par le conseil mais non exécutés par les promoteurs.

Note 2 : Par contre, certains projets ont dû être reportés pour différentes raisons :

Égout pluvial 23 ^e Rue	165 000 \$
Prolongements de services municipaux	4 173 000 \$
Route 173 (travaux MTQ)	8 934 000 \$
Chemisage d'aqueduc (127 ^e et 142 ^e Rue)	572 000 \$
Usine d'épuration – mise à jour automatisation	380 000 \$
Phase XI – parc des Sept-chutes	100 000 \$
Étude – Salle de spectacle	100 000 \$
Réparations extérieures – Centre culturel Marie-Fitzbach	<u>49 000 \$</u>
TOTAL	<u>14 473 000 \$</u>

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE VILLE DE SAINT-GEORGES

10 novembre 2008

Note 3 : Nous recevons sur l'ensemble des exercices 2006-2009 un montant de subvention fédérale-provinciale à même les crédits de 1¢ / litre de la taxe d'accise sur l'essence à condition d'y contribuer

Fédéral	3 175 304 \$
Provincial	<u>1 309 589 \$</u>
TOTAL	<u>4 484 893 \$</u>
Obligations municipales d'investir	<u>4 802 409 \$</u>
	9 287 302 \$

Note 4 : Dans le cadre du retour d'une partie de la taxe fédérale sur l'essence, la Ville a réalisé dès 2006 et 2007 :

Aqueduc 8 ^e Avenue entre la 90 ^e et la 87 ^e Rue	108 200 \$
Aqueduc 126 ^e Rue à l'ouest de la 25 ^e Avenue	124 200 \$
Aqueduc 3 ^e Avenue entre la 116 ^e et la 118 ^e Rue	432 000 \$
Aqueduc 31 ^e Rue à l'ouest de la 1 ^{ère} Avenue	83 400 \$
Égout sanitaire servitude 125 ^e Rue	50 300 \$
Égout pluvial 10 ^e Avenue entre 134 ^e et 135 ^e Rue	<u>242 000 \$</u>
TOTAL	<u>1 040 100 \$</u>

Note 5 : Les versements nous seront faits selon le calendrier suivant :

2006	24 %	1 076 375 \$
2007	16 %	717 580 \$
2008	20 %	896 980 \$
2009	40 %	<u>1 793 958 \$</u>
	100 %	<u>4 484 893 \$</u>

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE VILLE DE SAINT-GEORGES

10 novembre 2008

Note 6 : Pour l'année 2008, les projets suivants ont été autorisés à même les crédits de taxe sur l'essence :

Boulevard Lacroix/entrée sud	2 000 000 \$
Boulevard Lacroix de la 127 ^e à la 136 ^e Rue	1 000 000 \$
Moteur et pompe/réservoir 22 ^e Avenue	700 000 \$
Aqueduc et égout/Centre de ski	500 000 \$
Chemisage/140 ^e Rue de la 10 ^e à la 12 ^e Avenue	230 000 \$
Chemisage/142 ^e Rue du boulevard Lacroix à la 10 ^e Avenue	249 000\$
Aqueduc, égout et voirie/33 ^e Rue de la 6 ^e à la 7 ^e Avenue	680 000 \$
23 ^e Rue de la 6 ^e à la 8 ^e Avenue	150 000 \$
20 ^e Rue de la 6 ^e à la 8 ^e Avenue	900 000 \$
2 ^e Avenue de la 110 ^e Rue à la 112 ^e Rue	900 000 \$
95 ^e Rue de la 11 ^e Avenue au numéro 1800	1 214 000 \$
Quai le long de la Promenade Chaudière	à définir

4) INDICATEURS FINANCIERS PRÉLIMINAIRES 2008

4.1 RÉSULTATS D'EXERCICE (activités financières)

Nous estimons terminer l'exercice financier 2008 avec un surplus d'opération de l'ordre de 2 559 713 \$.

	BUDGET	RÉSULTATS PRÉVUS	ÉCART ANTICIPÉS
Revenus	34 748 192 \$	36 384 966 \$	1 636 774 \$
Dépenses	34 748 192 \$	33 825 253 \$	922 939 \$
TOTAL (surplus après affectation)	<u>0 \$</u>	<u>2 559 713 \$</u>	<u>2 559 713 \$</u>

Résultat net de 2 559 713 \$ après financement comptant d'immobilisations pour un montant de 2 085 513 \$.

Note 1: Il faut tenir en considération les appropriations suivantes qui ont été faites à partir des résultats des surplus au 31 décembre 2007 :

Ville de Saint-Georges / 2001	2 916 000 \$
-------------------------------	--------------

Nous estimons que l'état des surplus et des résultats au 31 décembre 2008 s'établira comme suit:

Ville de Saint-Georges / 1990	39 375 \$
Municipalité St-Georges est	0 \$
Secteur Aubert-Gallion	0 \$
Secteur St-Jean-de-la-Lande	0 \$
Ville de Saint-Georges / 2001	<u>10 799 825 \$</u>
TOTAL	<u>10 839 200 \$</u>

Ce montant comprendra éventuellement la réserve pour les grands projets (4 061 700 \$) le Fonds des parcs (\pm 204 000 \$), le Fonds d'éducation à l'environnement/gestion des déchets (\pm 130 000 \$) une appropriation pour des immobilisations/2009 à payer comptant (\pm 2 500 000 \$) ainsi qu'une réserve pour le régime de retraite (1 407 600 \$).

4.2 DETTE À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2008

Le total des dettes à long terme des contribuables de la municipalité inscrit aux livres s'établira prévisiblement à 38 172 466 \$ au 31 décembre 2008 ; il sera alors ainsi constitué :

a) Dette de la ville regroupée (2001)	10 635 521 \$
b) Dette de la ville regroupée (1990)	4 171 179 \$
Dette Ville de Saint-Georges Secteur est	615 964 \$
Dette Ville de Saint-Georges Secteur Ouest	222 186 \$
c) Dette des utilisateurs de la nouvelle usine et du réseau d'eau potable	21 548 500 \$
d) Dette contractée pour le gouvernement du Québec pour l'usine nouvelle et qu'il nous remet (capital et intérêts) sur 10 ans (incluse en « c »)	(3 877 035 \$)
e) Part de la ville sur la dette de la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud	3 045 000 \$
f) Total des dettes sectorielles (Saint-Jean, 47 ^e -48 ^e Rue, 77 ^e -78 ^e Rue, etc.)	2 347 776 \$
g) Autres dettes contractées pour le gouvernement du Québec et qu'il remet (capital et intérêts) sur 10 ans (incluses en « a » et « b »)	(536 625) \$

Note : L'émission d'obligations du 6 janvier 2009 financera les travaux en cours suivants :

Terrain de soccer (gouvernement du Québec)	1 500 000 \$
Eau Secteur Saint-Jean-de-la-Lande	800 000 \$
Subvention Québec – programme FIMR	670 000 \$
Travaux route 173 (Ville de Saint-Georges)	2 644 220 \$
Divers travaux – règlement 219-2007	<u>1 233 830 \$</u>
TOTAL	<u>6 848 050 \$</u>

5) ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2009

5.1 ÉVALUATION FONCIÈRE IMPOSABLE

Nous établirons nos prévisions de revenus fonciers généraux sur la base du rôle d'évaluation déposé à la municipalité au début de novembre.

L'évaluation imposable au 1^{er} janvier 2008 s'établissait à 1 650 000 000 \$; celle du 1^{er} janvier 2009 est de 1 700 000 000 \$ soit une augmentation de 3 %. Ce taux correspond à des ajouts de propriétés taxables.

5.2 REVENUS

Malgré les engagements de 1997, 2000, 2002 et 2006, le gouvernement du Québec n'a pas doté celui-ci d'une véritable politique de fiscalité municipale qui aurait corrigé le déséquilibre interne au Québec de même que les grandes iniquités fiscales qui ont cours.

Chez nous, en 2009, l'interception de nos redevances sur la téléphonie, le gaz et l'électricité privera nos contribuables d'une somme de $\pm 1\,310\,000$ \$ alors que le non-paiement entier des tenant-lieu de taxes (coûts des services municipaux rendus aux édifices gouvernementaux) les privera de $\pm 1\,142\,000$ \$.

En contrepartie de cette double ponction, le gouvernement ne nous versera que 1 916 000 \$; le manque net à recevoir sera donc de $\pm 536\,000$ \$.

Conformément au décret de fusion des municipalités qui ont formé notre ville à compter de 2002, nous avons l'obligation d'uniformiser progressivement nos taux de taxes foncières générales ainsi que nos tarifs.

Nous avons uniformisé nos tarifs de déchets en 2008 au niveau de 125 \$ par logement ; en surcoûts de 8 \$ en quartier urbain et en baisse de 11 \$, 31 \$ et 33 \$ dans les quartiers dits de banlieue.

De plus, les dépenses de déneigement sont toujours financées à même la taxe foncière générale.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE VILLE DE SAINT-GEORGES

10 novembre 2008

Pour 2009, nous généraliserons sur deux ans les tarifs d'opération des réseaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires pour tous les desservis ; nous devons toutefois ramener ce tarif au réel des coûts à encourir.

Ainsi, de 7.60 \$ par mètre linéaire pour les terrains desservis des deux réseaux et de 3.80 \$ par mètre linéaire pour ceux desservis par un seul des deux ; en 2009, ces tarifs passeront respectivement à 5.40 \$ dans les secteurs urbains et à 3.50 \$ mètre linéaire dans les ex-banlieues et à 5.40 \$ en 2010 à tous les desservis.

Le manque à percevoir net de ces opérations sera pourvu par la foncière générale en toute justice et équité.

Nous devrions donc établir nos taux de taxe foncière générale comme suit :

SECTEUR	BASE / 100 \$ D'ÉVALUATION	RECTIFICATION	TAUX 2009
Ville Secteur est	94.7 ¢	3.3 ¢	98.0 ¢
Ville Secteur ouest	94.7 ¢	3.3 ¢	98.0 ¢
Municipalité St-Georges est	83.6 ¢	9.1 ¢	92.7 ¢
Secteur Aubert-Gallion	94.7 ¢	3.3 ¢	98.0 ¢
Secteur St-Jean-de-la-Lande	76.2 ¢	9.5 ¢	85.7 ¢

Note 1) Il s'agit d'approximations; ces taux nous situeraient encore très avantageusement parmi les villes du Québec et celles de notre région.

Note 2) Pour le grand nombre de contribuables, les majorations dues à ces nouveaux taux seront significativement compensées par la correction du tarif au mètre linéaire.

Par ailleurs les taxes pour les différents services de dettes sur le territoire s'établiront prévisiblement comme suit :

SECTEUR	/ 100 \$ D'ÉVALUATION
Ville Secteur est	16.6 ¢
Ville Secteur ouest	16.6 ¢
Ville / eau potable	11.0 ¢
Municipalité St-Georges est	5.1 ¢
Secteur Aubert-Gallion	5.1 ¢
Secteur St-Jean-de-la-Lande	39.6 ¢

(Ces données excluent certaines taxes de secteurs de partie de territoire.)

Pour l'année 2008, les taux extrêmement variés de la taxe foncière appliqués aux services et immobilisations payées comptant incluant l'appropriation de surplus ou des subventions spéciales ont varié de 76.20 ¢/100 \$ d'évaluation à 94.70 ¢/100 \$ d'évaluation selon les secteurs; le rapprochement se fera par ± 5 % par année.

Nous ne prévoyons pas augmenter la taxe d'affaires qui est actuellement de 4.10 % sur tout le territoire.

5.3 DÉPENSES

Le budget d'opérations que nous sommes à préparer répondra aux orientations suivantes déjà votées par le Conseil municipal.

Dépenses : Limiter la croissance des dépenses au maximum de 5 % (3 % croissance du rôle et 2% croissance de l'IPC (croissance des coûts)).

Ainsi, nous prévoyons une augmentation des dépenses de 1 737 000 \$ ce qui portera le niveau de celles-ci à ± 36.5 M\$.

Priorités : Tenir compte dans l'élaboration du budget des priorités politiques, affirmer et réaffirmer : la vie, la santé, l'emploi et la famille.

Limiter les emprunts pour investissements (développements) aux réelles immobilisations durables et maximiser les remboursements de dettes de ce type.

Développement : Tenir compte des ressources budgétaires et du premier postulat administratif de ce Conseil : le développement global repose sur le développement de l'emploi et la rétention des employé(e)s.

Considérant la précarité du contexte économique régional, le conseil entend n'engager que très progressivement les décisions de crédits que comportera son budget. Les provisions de toutes les annulations de projets seraient alors portées aux réserves.

6) ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PLAN TRIENNAL 2009 - 2011

Voilà la partie très ardue des choix que nous devons faire à même les projets suivants. En décembre prochain, le Conseil municipal de Ville de Saint-Georges devra adopter un plan d'investissement dont le niveau dépendra pour beaucoup des supports financiers de nos gouvernements.

a) Mentionnons d'abord l'intention ferme des membres du Conseil municipal de notre ville d'éviter tous les refinancements de dettes échues lorsque les surplus (sectoriels ou généraux) le permettent.

b) Nous négocierons avec Chantiers Canada les projets suivants :

1.	Construction d'un complexe culturel	17 700 000 \$
2.	Réfection du Quai Pinon	7 500 000 \$
3.	Construction d'un garage municipal	7 700 000 \$
4.	Prolongement 25 ^e Avenue	3 000 000 \$
5.	Agrandissement de l'Hôtel de ville	2 000 000 \$

c) Les principaux projets d'immobilisations à l'étude pour 2009 sont les suivants :

Prolongements de services	3 500 000 \$
Renouvellement du parc informatique	600 000 \$
Renouvellements des équipements roulants	800 000 \$
Pavage et trottoirs	800 000 \$
Usine d'épuration	400 000 \$
Réfection des immeubles	2 500 000 \$
Amélioration des parcs	200 000 \$
Amélioration équipements sportifs	2 200 000 \$
Amélioration équipements culturels	400 000 \$
Amélioration Sécurité publique	250 000 \$
Amélioration égout pluvial	500 000 \$
Amélioration aqueduc – égout	2 000 000 \$
Acquisition de terrain	<u>450 000 \$</u>
TOTAL	<u>14 600 000 \$</u>

Parmi ces projets, nous devons en sélectionner pour entre 12 et 13 M\$.

Nous espérons encore que le gouvernement du Québec dotera notre province d'une véritable politique de fiscalité municipale qui exclurait toute interception des redevances TGE qui appartiennent aux municipalités (420 M\$ minimalement) et qui assurerait le plein paiement des ELT(en lieux de taxes sur ses propres propriétés) et qui contraindrait tous les ministères intervenants en matière municipale à respecter de rigoureux critères d'équité. Nous espérons aussi qu'une partie significative des crédits de trop-perçus du fédéral en raison du déséquilibre fiscal canadien sera versée sans interceptions du Gouvernement provincial aux municipalités canadiennes.

D'autre part, nous estimons que le Gouvernement du Canada devrait à nouveau retenir comme hypothèse première l'élimination du déséquilibre fiscal dont il est l'auteur et qui perdure quoiqu'on en dise, le virement d'un point de TPS aux gouvernements provinciaux avec garantie ferme qu'au moins 50 % de ces masses seraient accordées aux municipalités par répartition per capitalisée et en pleine décentralisation d'utilisation.

7) RÉMUNÉRATION DES ÉLUS(ES) MUNICIPAUX

Les membres du conseil municipal entendent modifier le règlement relatif à la rémunération des élu(e)s pour y apporter l'ajustement maximal de 2.5 % aux bases de la grille qu'ils appliquent actuellement aux groupes syndiqués et aux cadres et à prévaloir pour 2008 et 2009 ; la municipalité continuera d'accorder des progressions de 2.5 % par année à compter de 2008.

Les rémunérations s'établiraient alors comme suit pour 2009 :

ÉLU(E)S	RÉMUNÉRATION DE BASE	ALLOCATION DE FONCTION	TOTAL
MAIRE	42 785 \$	14 584 \$	57 369 \$
CONSEILLERS(ÈRES)	12 142 \$	6 071 \$	18 213 \$

Annexe 1

**GRANDES LIGNES DES PRÉVISIONS DU MAIRE
POUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE DE LA
VILLE DE SAINT-GEORGES POUR 2009**

Surplus d'exercice 2008 prévu	2 560 000 \$
Surplus accumulé au 31 décembre 2008 prévu	4 996 000 \$
En plus du surplus libre nous avons les surplus réservés suivants :	
Surplus réservé – parcs et espaces verts	204 000 \$
Surplus réservé – secteurs est et ouest	39 375 \$
Surplus réservé – « grands projets »	2 060 000 \$
Surplus réservé – avantages sociaux futurs	1 407 600 \$
Surplus réservé – éducation en environnement	130 000 \$
Dette de la nouvelle ville (2001) au 31 décembre 2008 prévue	10 635 521 \$
Dette pour l'usine d'eau potable	22 548 500 \$
Moins part du gouvernement du Québec	3 877 035 \$
Ville (nette)	17 671 465 \$
Dette pour la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud	3 045 000 \$
Évaluation imposable 2009 (augmentation 3 % vs 2008)	1 700 000 000 \$
Perte nette de l'entente fiscale	± 536 000 \$
Croissance des dépenses 2009 ± 5% (inflation et développement)	± 1 737 000 \$

Taux de taxation des services de dette (par 100\$ d'évaluation)	2006	2007	2008	2009
Ville Secteur Est	19.30 ¢	15.50 ¢	16.70 ¢	16.60 ¢
Ville Secteur Ouest	13.50 ¢	15.10 ¢	16.40 ¢	16.60 ¢
Ville / eau potable	10.00 ¢	11.40 ¢	8.60 ¢	11.00 ¢
Secteur Aubert-Gallion	1.70 ¢	4.50 ¢	4.70 ¢	5.10 ¢
Municipalité St-Georges-Est	1.70 ¢	4.50 ¢	4.70 ¢	5.10 ¢
Secteur St-Jean-de-la-Lande	45.70 ¢	35.50 ¢	38.70 ¢	39.60 ¢

DONNÉES COMPARATIVES AU 31 DÉCEMBRE 2006

Pour les membres du conseil municipal et les gestionnaires de notre ville, la publication annuelle par le ministère des Affaires municipales et des Régions des données comparatives des états financiers vérifiés des villes du Québec constitue l'un des éléments majeurs qui guident notre administration.

Au 31 décembre 2006, ce tableau s'établissait ainsi

	VSG	VILLES COMPARABLES	MOYENNE QUEBÉCOISE
Endettement / richesse foncière	2.14 %	2.69 %	2.88 %
Service de la dette	15.98 %	16.40 %	15.74 %
Dépense de fonctionnement / richesse foncière	1.71 %	2.02 %	2.11 %
Débiteurs de taxes	6.15 %	6.62 %	5.67 %
Surplus accumulé / revenu	13.94 %	8.24 %	8.64 %
Endettement per capita	1011 \$	1334 \$	1739 \$
Revenu de taxes per capita ***	805 \$	1001 \$	1273 \$
Débiteur de taxes per capita	48 \$	60 \$	59 \$
Charge fiscale moyenne ***	1598 \$	1945 \$	2064 \$
Richesse foncière uniformisée per capita	52 678 \$	64 590 \$	69 887 \$

Nous constatons que sur les 10 indicateurs retenus, notre municipalité est en meilleure position que la moyenne des 21 autres de notre groupe. Nous en sommes très fiers(es) et davantage encore à la comparaison de la qualité des services que nous dispensons à notre population.

D'autre part, une étude interne de « Édition Beauce » (8 juillet 2007) faisait état à l'automne de l'excellente position relative de notre municipalité par rapport à celles du «corridor Chaudière » en autant que les taxes agglomérées sont concernées :

Sur une échelle de 1.61 \$ à 2.16 \$ notre municipalité se situe à 1.61 \$ / 100 \$ soit la meilleure parmi les 8 villes considérées.